

LE BOIS DE TECK DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BROBO
(CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE)

KOFFI Yao Jean Julius
Enseignant-chercheur
Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Courriel : yao.julius@ird.fr

Résumé :

Le déclin de la culture du coton et celle du café a rendu les populations de la sous-préfecture de Brobo vulnérables. La culture de l'anacarde en laquelle les paysans ont porté leur espoir a connu ces dernières années des difficultés de commercialisation. Face à la pauvreté encore existante dans les ménages agricoles des villages de Brobo, la culture du bois de teck se présente comme une opportunité.

A Brobo, sa production est de plus en plus importante. L'objectif de cette recherche est d'analyser les impacts de la production du bois de teck dans le monde rural de cette sous-préfecture. La méthodologie adoptée est principalement constituée d'enquêtes de terrain à travers des questionnaires adressés aux producteurs agricoles. Un échantillon de 60 paysans à raison de 12 par village est retenu. 5 (cinq) villages répartis équitablement dans l'espace de cette sous-préfecture ont été visités pour ces travaux.

Les résultats révèlent que les avantages agro-écologiques de ce bois notamment ses qualités en tant qu'essence de reboisement militent en faveur de son adoption. De plus, il a un caractère commercial. En effet, sur les 60 enquêtés, 46 pratiquent la culture de bois de teck soit environ 77 %. Dans les villages, les plantations de teck sont pratiquées à 77 % comme activité de rente et seulement 23 % des enquêtés font d'autres activités. L'ensemble des superficies dédiées à cet arbre est de 87 hectares dans les villages enquêtés. Les ventes de ces bois de teck rapportent des revenus intéressants déjà à la cinquième année de croissance. Les ventes à partir de 15 ans peuvent rapporter jusqu'à une moyenne de 10 millions par hectare dans les localités rurales de la sous-préfecture de Brobo.

Mots clés : Teck, production, impacts socio-économiques, sous-préfecture de Brobo, Centre de la Côte d'Ivoire

Abstract:

The decline in cotton and coffee production has made the populations of Brobo sub-prefecture vulnerable. The cultivation of the cashew in which the peasants have given their hopes has experienced marketing difficulties in recent years. Faced with the poverty still existing in the agricultural households of the villages of Brobo, the cultivation of teak wood presents itself as an opportunity.

At Brobo, its production is increasingly important. The objective of this research is to analyze the impacts of the production of teak wood in the rural world of this sub-prefecture. The methodology adopted consists mainly of field surveys through questionnaires addressed to agricultural producers. A sample of 60 peasants at the rate of 12 per village is selected. 5

(five) villages distributed equally in the space of this sub-prefecture were visited for this work.

The results reveal that the agro-ecological benefits of this wood, especially its qualities as an essence of reforestation, militate in favor of its adoption. In addition, it has a commercial character. Indeed, of the 60 respondents, 46 practice teak wood, about 77%. In the villages, teak plantations are used for 77% as an annuity business and only 23% of respondents carry out other activities. All the areas dedicated to this tree are 87 hectares in the villages surveyed. The sales of these teak woods have an interesting income already in the fifth year of growth. Sales from 15 years old can yield up to an average of 10 million per hectare in the rural communities of Brobo sub-prefecture.

Key words: Teak, production, socio-economic impacts, Brobo sub-prefecture, Central Côte d'Ivoire

Introduction

La situation du secteur forestier en Côte d'Ivoire est extrêmement préoccupante. L'expansion démographique et le développement économique considérable que connaît le pays depuis son accession à l'indépendance (1960), en particulier dans le domaine agricole sont des facteurs destructeurs de cette ressource. En effet, estimée à près de douze (12) millions en 1960 et à deux millions cinq cent mille (2.500.000) hectares au milieu des années 1990 (Ibo J., 2004,) la forêt utile ivoirienne est à moins de 2 millions d'hectares au début du 21^{ème} siècle (Essiane. E. *et al.* 2015), soit un taux de boisement inférieur à 5%. Cette perte est due à la politique de l'État en matière de développement de l'agriculture, aux techniques culturales itinérantes, à l'exploitation intensive du bois et aux feux de brousse. La régression de la couverture forestière a conduit le pays dans une impasse écologique dont les conséquences se font déjà sentir (Coulibaly N., 1998). Cette impasse est due à la surexploitation des ressources forestières au profit des activités agricoles et l'exploitation forestière depuis plus de trente-cinq (35 ans) (Brou Y., 2005 ; Léonard E., 1997).

En 1988, "année de la forêt ivoirienne", un Plan Directeur Forestier (PDF) est préparé par le gouvernement pour la période 1988-2015 pour faire énergiquement face à la dégradation des ressources forestières du pays. Cette mission est confiée à la SODEFOR (Société de Développement des Forêts), créée en 1966 dans le but de conserver et de gérer les ressources forestières du pays et promouvoir le boisement et le reboisement. La gestion de la totalité des forêts classées dans le domaine forestier permanent lui sera confiée en 1992 (Coulibaly N., *op.cit.*).

Quant aux travaux de reboisement en Côte-d'Ivoire, ils ont surtout consisté en la plantation de teck en zone de savane. Des plantations villageoises de teck apparaissent en marge des reboisements coloniaux. Ce n'est qu'avec la création de la SODEFOR (Société pour le Développement des Forêts en Côte d'Ivoire) que le reboisement a repris. Ces actions ont connu la participation active des populations rurales "incluses" et riveraines par le truchement des Commissions Paysannes Forêts (CPF) et les contrats de travaux (entretien de plantations). Située dans le centre de la Côte d'Ivoire, la sous-préfecture de Brobo connaît ces deux dernières décennies un intérêt pour la production du teck dans les villages. En effet, la dégradation progressive des ressources et les successions régulières des sécheresses dans cet

espace ont fortement contribué à une paupérisation de plus en plus croissante des paysans. Ainsi, la culture de l'anacarde s'est présentée à eux comme la culture de tous les espoirs (Koffi J., 2006). Mais, force est de constater que les revenus tirés de la noix de cajou sont loin de satisfaire les besoins financiers des paysans à cause de la faiblesse des prix d'achat et les difficultés de commercialisation. Face à une telle situation économique difficile, certains paysans s'adonnent à la culture du teck. C'est en cela que des plantations villageoises et modernes se développent de plus en plus dans les pays ruraux de la sous-préfecture de Brobo. Cette espèce de bois autrefois cultivée à la lisière des champs de caféier, est aujourd'hui une activité à part entière dans cette circonscription administrative.

L'adoption et la pratique effective du bois de teck dans cette sphère géographique sont une réalité. Une attention sur la pratique de cette nouvelle culture mérite d'être faite. Le problème qui ressort à la lueur de cette démonstration est : la dégradation de l'environnement qui induit la paupérisation de la population suite au déclin du café et du coton dans la Sous-préfecture de Brobo. Ainsi, cet article pose la question centrale suivante : dans quelle mesure le bois de teck peut constituer une alternative socio-économique dans la sous-préfecture de Brobo ?

Pour mener à bien cette étude, les préoccupations suivantes méritent d'être élucidées :

- Quels sont les facteurs liés à la production du bois de teck dans la sous-préfecture de Brobo ?
- Quelles sont les méthodes de production et les stratégies de la commercialisation de cet arbre dans la sous-préfecture de Brobo ?
- Quels sont les effets induits de l'exploitation de cette essence de bois dans les localités rurales à Brobo ?

1-Données et méthodes

Un questionnaire a été soumis aux paysans. Ensuite un guide d'entretien qui concerne les structures d'encadrement a été également employé. Enfin, grâce à l'observation participante, certaines réalités ont été observées et notées.

Dans l'impossibilité d'enquêter toute la population rurale de la zone, le choix d'un échantillon s'est posé comme une exigence. Cette technique a été employée en raison du fait qu'on n'a pas les données disponibles de la population mère, ajoutée au manque de temps et de matériel nécessaire. Eu égard à ces insuffisances, des renseignements ont été recueillis, d'abord auprès des paysans dans les villages notamment les présidents des jeunes et les chefs, pour recenser les paysans exerçant la culture de teck. A partir de ces acquis, un échantillon sur lequel les questionnaires ont porté a été défini.

Cette recherche se déroule dans le cadre d'une étude faite sur des villages répartis équitablement dans les quatre points cardinaux de la sous-préfecture, c'est-à-dire, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. De plus, le village enquêté doit obligatoirement enregistrer un paysan qui a au moins un verger du bois de teck. Ainsi par la méthode de choix raisonné, cinq (5) villages sur les dix-sept (17) que compte la sous-préfecture de Brobo ont été choisis, 5/17 soit 30% en fréquence dans la sous-préfecture.

La taille des exploitations de teck (petit, moyen, grand) a été aussi déterminante. Ce critère a été retenu pour que toutes les catégories de paysan soient prises en compte dans les résultats de cette enquête. Qu'on soit propriétaire d'un petit verger, d'une moyenne plantation ou d'une grande exploitation, aucune catégorie n'a été marginalisée dans cette étude.

Le caractère sociodémographique du planteur ou de l'enquêté (sexe, âge, religion, niveau d'instruction, ethnie, origine, statut matrimonial) est primordial. Ce critère a été retenu de sorte à n'écartier personne pour les enquêtes. Ainsi, que ce soit des femmes, des hommes, des vieux, des jeunes, des adultes, des mariés ou des célibataires, des étrangers ou non, des autochtones ou non, tous ces paysans issus de ces différentes catégories sociodémographiques ont été retenus.

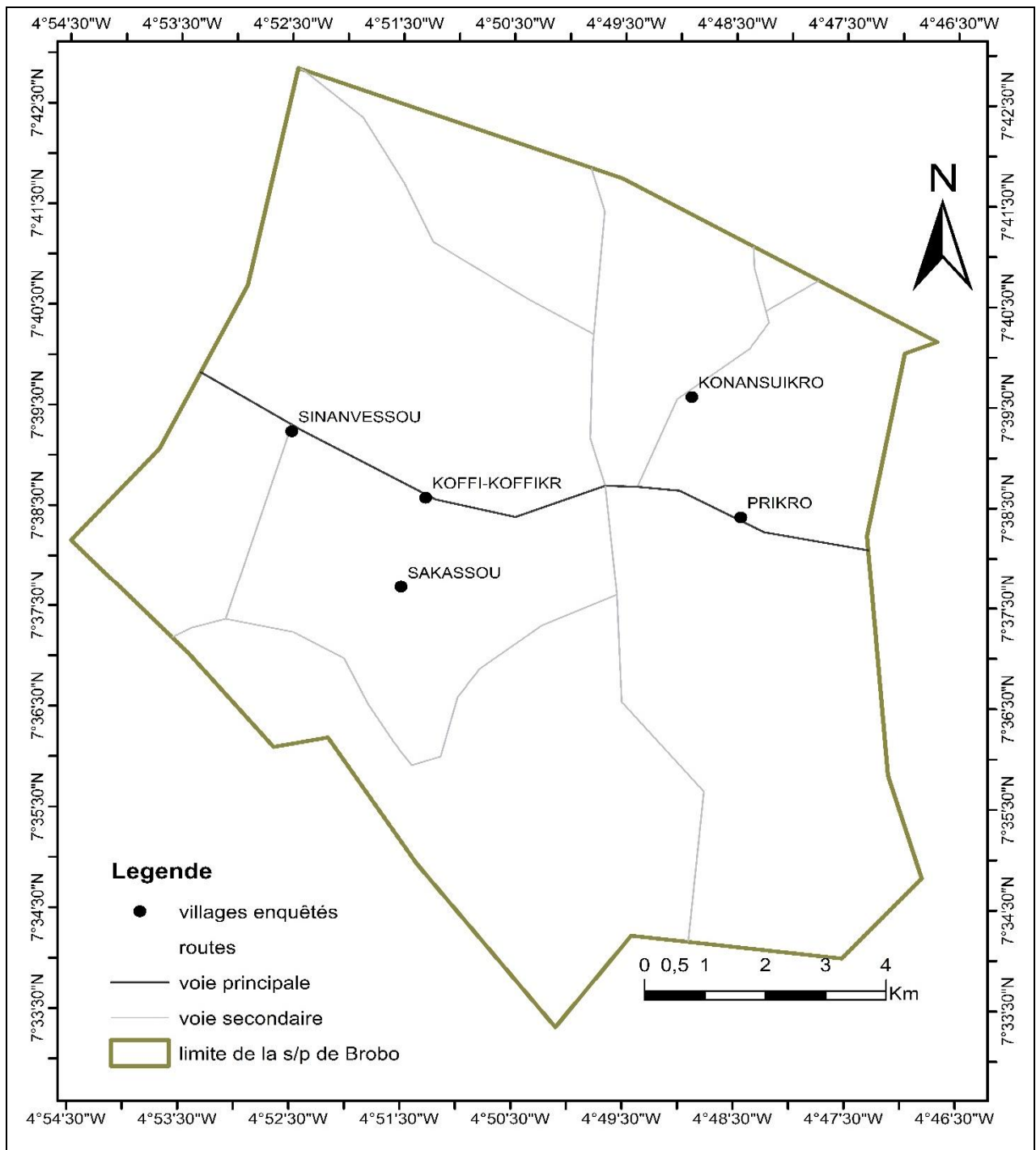
Le choix d'interroger ceux qui n'ont pas des plantations de teck aussi, a permis de connaître les raisons pour lesquels, ils n'en disposent pas même si ces projets les intéressent. En définitive, en combinant tous ces critères, un échantillon de 12 paysans par village a été retenu. Ce choix cumulé aux cinq (5) villages d'enquête permet de dégager un échantillon global de 60 paysans pour toute cette étude (Tableau 1) (Carte 1).

Tableau 1: La répartition des paysans par village enquêté

Villages	Effectif interrogé
SINAVESSOU	12
KOFFI-KOFFIKRO	12
SAKASSOU	12
PRIKRO	12
KONANSUIKRO	12
TOTAL	60

Source : Nos enquêtes, Juin-Août, 2016

Carte 1 : Localisation des villages d'enquête dans la sous-préfecture de Brobo



Source: INS, 2014

Conception- Réalisation: Koffi Julius, 2016

La carte montre la situation géographique des villages enquêtés dans la sous-préfecture de Brobo.

2. Résultats et analyse

2.1. Les facteurs d'adoption de la culture du bois de teck

2.1.1. Le reboisement

Le teck est l'une des essences que la Côte d'Ivoire utilise d'une part pour son reboisement et d'autre part par son service en bois d'œuvre compte tenu des excellentes qualités technologiques des bois produits. Ce multiple service de ce bois lui a conféré une place très importante dans le domaine agricole en Côte d'Ivoire en général et particulièrement dans la région de la savane. Cet arbre permet de reboiser les zones où les arbres ont disparu à cause de la surexploitation des essences forestières et de l'agriculture itinérante.

Par ailleurs, l'importance de plus en plus grandissante accordée au teck dans les reboisements de la SODEFOR est liée aux nombreux caractères et propriétés favorables de cette essence. Son bois présente une forte durabilité naturelle associée à une très belle coloration ; sa bonne croissance initiale en plantation, sa faible sensibilité aux feux de brousse et l'absence d'attaque parasitaire majeure dans les peuplements. Ainsi, le prix de vente pourtant élevé pour le bois de petit diamètre, en fait une essence de choix pour le reboisement productif, sans oublier les services d'œuvre qu'il offre dans son ensemble. Le teck s'adapte à toute sorte de végétation que ce soit la forêt ou la savane (SODEFOR, 2016). Mais au niveau du sol, il se développe mieux et rapidement dans les sols argileux sableux, dans les zones hydromorphes. Il s'adapte de même dans les bas-fonds où il n'y a pas une grande quantité d'eau et quand le sol est humide. Il ne se développe pas bien dans les zones sableuses et/ou le sol est lessivé, ainsi que les zones où il y'a beaucoup de termites. Pour son évolution, il faut l'entretenir, surtout les trois (3) premières années pour éviter les concurrences avec les herbes et les parasites. Au niveau des types de bois, il faut dire que, le mieux est celui provenant de Tanzanie. Ce type grandit vite et en hauteur lorsqu'il est bien entretenu (Dupuy B *et al*, 1999).

Hormis la SODEFOR, une structure bien organisée qui utilise beaucoup cet arbre, les paysans dans les milieux ruraux de la sous-préfecture de Brobo ont également des grandes parcelles de plantations de teck. Conscient de l'importance de cette spéculation, la population de la sous-préfecture de Brobo l'a adopté dans son activité agricole.

Vu l'espace disponible, sa rentabilité, et la monoculture pérenne (l'anacarde) qui existe, les populations localités rurales ont décidé de cultiver le bois de teck. En effet, le bois rond de teck est fortement demandé sur le marché international et par les exploitants forestiers qui parcourent les villages ces dernières années. Les paysans associent non seulement les membres de leurs familles, mais déploient des moyens pour investir dans la production. Les résultats sont la présence de grandes plantations de teck dans la sous-préfecture de Brobo.

2.1.2. La faillite des anciennes cultures de rente

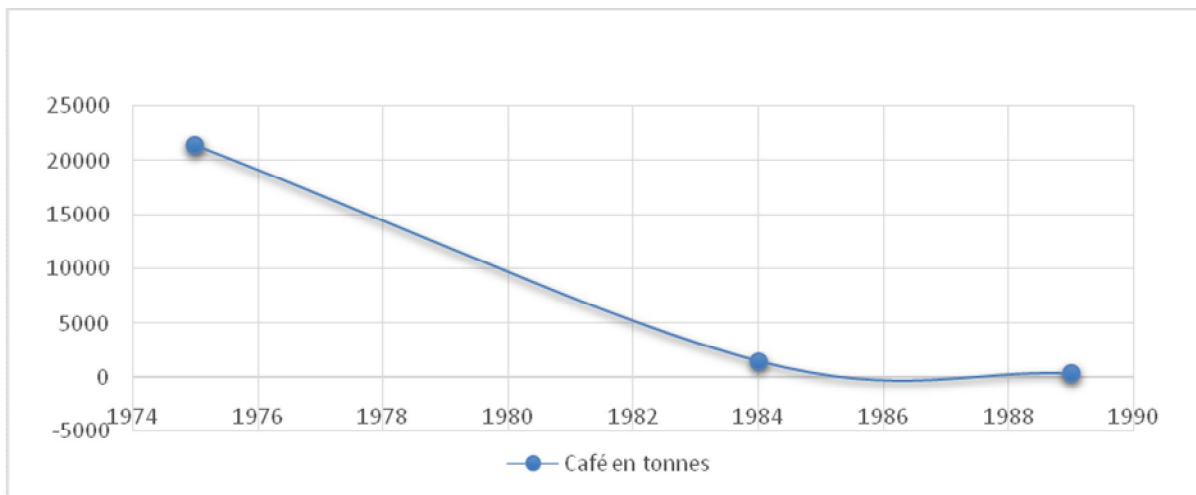
La région du centre (Gbèkè), il y a deux décennies passées, était une zone productrice de coton, de café et de tabac. Aujourd'hui, cette zone connaît de faibles productions de ces cultures. On peut même dire que le café est en voie de disparition. Même si la partie sud de la région est encore relativement favorable à ces cultures, le Centre-Est dont fait partie la sous-préfecture de Brobo par contre y est peu favorable.

En effet, la grande partie des terres est peu propice au développement de ces cultures de rente. La sécheresse répétée, les feux de brousse ainsi que le phénomène de la variabilité climatique qui est palpable par la baisse drastique de la pluviométrie annuelle sont autant de facteurs explicatifs qui ralentissent le développement de ces spéculations (ANADER, 2013).

En réalité, les possibilités naturelles offertes par la sous-préfecture de Brobo à l'heure actuelle ne permettent pas la pratique réelle du café et du coton. Ces spéculations ont disparu des espaces cultivables de cette localité (ANADER, op cit).

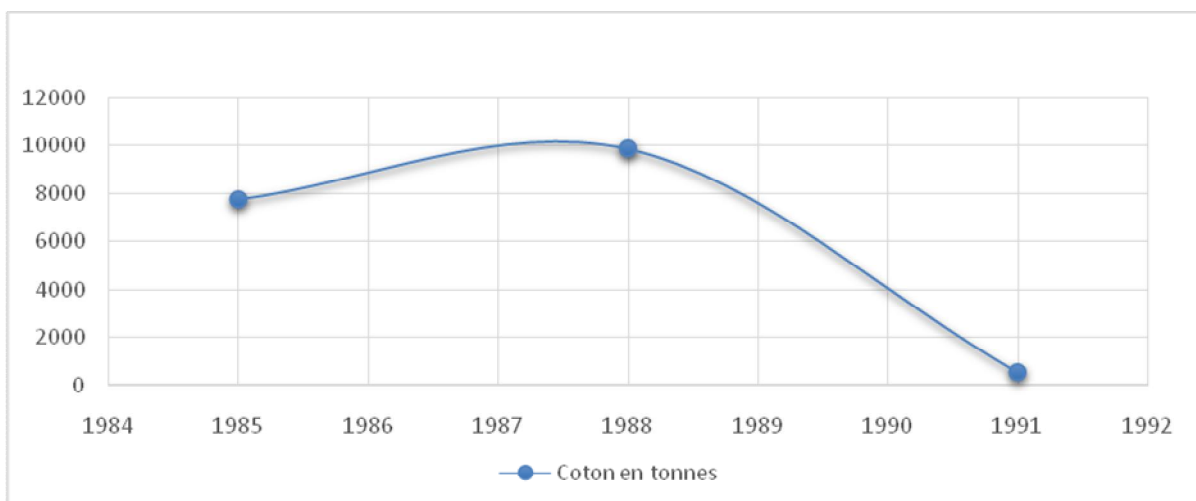
À l'instar de toutes les localités rurales ivoiriennes, l'économie de la sous-préfecture de Brobo repose avant tout sur l'agriculture. Il faut dire que depuis 1975, la production du café est en chute libre : 21 400 tonnes en 1975; 1 500 tonnes en 1984 et 360 tonnes en 1989 (figure 1). Le coton, après un début prometteur, connaît lui aussi une régression spectaculaire : 7 774 tonnes en 1985 ; 9 883 tonnes en 1988; 567 tonnes en 1991 (figure 2).

Figure 1 : La production de café en tonnes à Brobo



Source : ANADER, Brobo, 1998

Figure 2: La production du coton en tonnes à Brobo



Source : ANADER, Brobo, 1998

Ces graphiques montrent que, la production du café et du coton, qui étaient autrefois les cultures de rente dans les localités rurales Brobo, ont connu une chute spectaculaire jusqu'à disparaître aujourd'hui.

Si telle est la triste réalité en ce qui concerne ces spéculations, quel est donc l'espoir de tous ces braves paysans qui recherchent un mieux-être dans une telle zone ? La réponse est l'anacardier et le teck qui viennent combler un vide important et redonner une lueur d'espoir à ces populations en quête de cultures pérennes (Koffi J., 2006, ANADER Brobo, 2012).

2.2. Le bois de teck, une production intéressante à Brobo

2.2.1. Une production importante du bois de teck

Les superficies de teck plantées en milieu rural sont appréciées dans cette partie. Ces superficies varient d'un village enquêté à l'autre (tableau 2).

Tableau 2 : Les superficies de teck dans les villages

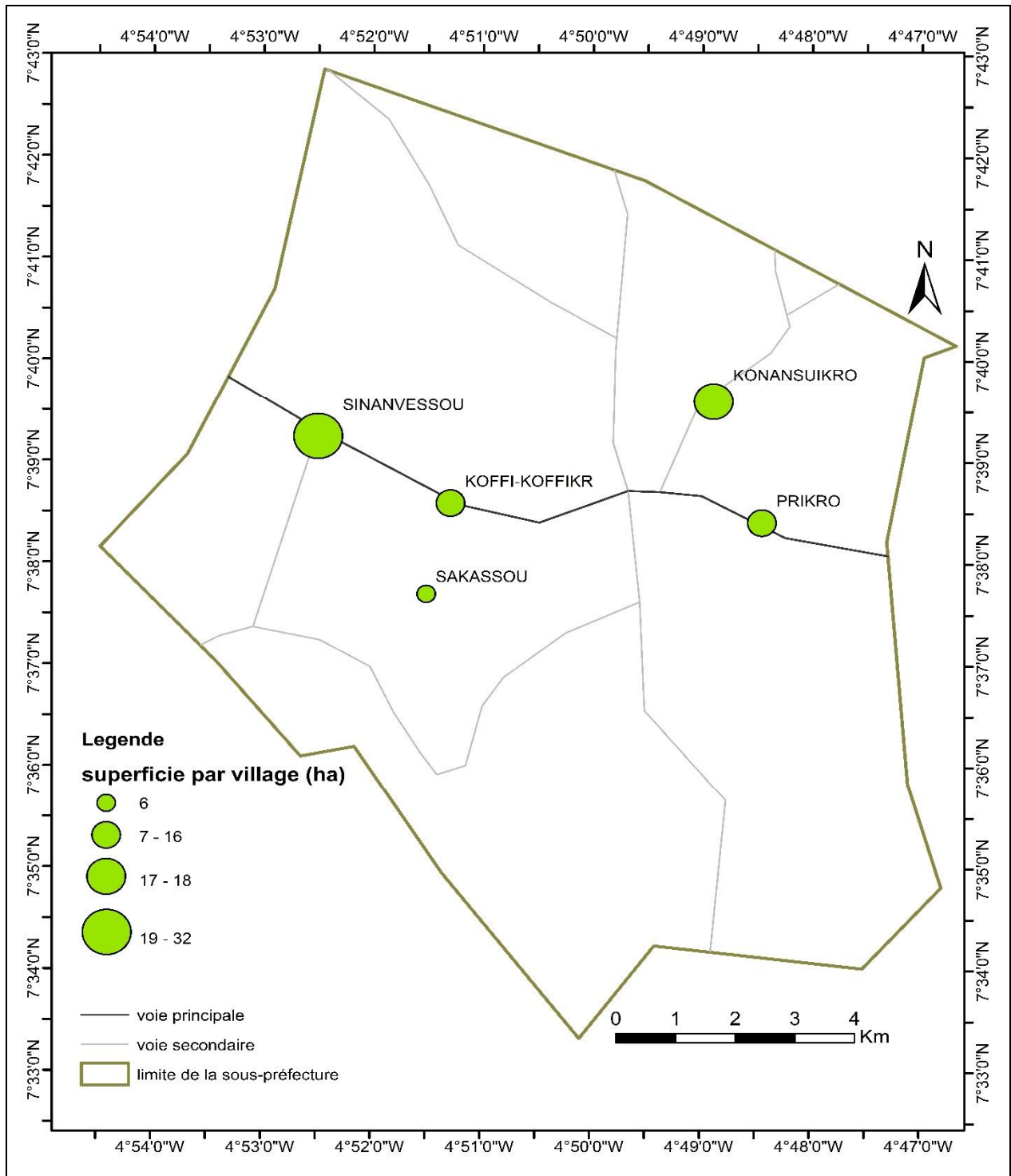
Superficie	Moins de 2 ha	2 à 5 ha	Plus de 5 ha	Total
Villages				
Sinavessou	3	6	2	11
Koffikoffikro	4	2	3	9
Sakassou	5	1	0	6
Prikro	3	4	3	10
Konansuikro	4	5	1	10
Total	19	18	9	46

Source : Nos enquêtes, 2016

Le tableau montre que les superficies de teck varient en taille. Une superficie globale de 87 hectares (ha) dans ces milieux ruraux enquêtés est recensée. L'analyse détaillée du tableau permet de connaître la superficie par village (Carte 2).

À Sinavessou, sur 32 ha, 3 paysans ont moins des exploitations de 2 ha, 6 ont moins de 5 ha et 2 ont plus de 5 ha. Les pourcentages sont respectivement, 27%, 55% et 18% des personnes. À Koffikoffikro, sur 15 ha dont dispose le village, 4 personnes ont moins de 2 ha soit 45%, 2 ont moins de 5 ha soit 22% des personnes et 3 ont plus de 5 ha soit 33% des exploitants interrogés. Quant à Sakassou, sur 6 ha dont dispose les paysans interrogés, 5 ont moins de 2 ha soit 83%, une personne a moins de 5 ha soit 17%. Par contre, la localité de Prikro dispose de 16 ha. Trois (3) paysans enquêtés ont moins de 2 ha soit 30%, 4 ont moins de 5 ha soit 40% des interrogés et 3 ont plus de 5 ha soit 30% des enquêtés. Enfin, le village de Konansuikro enregistre 18 ha de teck. Ce total est réparti entre 4 personnes qui ont moins de 2 ha soit 40% des personnes, 5 qui ont moins de 5 ha soit 50% des enquêtés et seulement une personne a plus de 5 ha soit 10% des personnes enquêtées. Ces proportions montrent que les superficies varient non seulement par village, mais aussi par paysans. Cela peut s'expliquer par le fait que chaque paysan exploite sa parcelle en faisant attention à la terre disponible pour les cultures vivrières, sachant que le teck est une culture pérenne. D'autres par contre, ont de petites superficies par manque de bras valides pour travailler dans ces plantations.

Carte 2 : Superficie de Teck réalisée dans chaque village enquêté dans la sous-préfecture de Brobo



Source : INS, 2014

Conception – Réalisation : Koffi Julius, 2016

Les proportions ci-dessus permettent de connaître le pourcentage de plantation de teck réalisé par les paysans enquêtés dans les milieux ruraux. La superficie globale des plantations des paysans enquêtés est de 87 hectares. 41% des interrogés ont moins de 2 ha, 39% ont moins de 5 ha et 20% ont plus de 5 ha. Tout ceci peut s'expliquer par le fait que c'est dans cette dernière décennie que la population a plus accordé de l'importance au bois du

teck. Avec la sensibilisation qu'effectuent la structure étatique (SODEFOR) et certains particuliers sur les revenus que peut rapporter un bois de teck, il y a un engouement de plus en plus dans ce domaine. En plus par manque de grande parcelle cultivable, dans certains villages les paysans sont handicapés à faire de grandes parcelles sans oublier le manque de bras valides pour travailler dans ces plantations.

Différents types de plantations existent. En Côte d'Ivoire, la grande partie des plantations de la SODEFOR sont de types industriels, et mécanisés. Dans la sous-préfecture de Brobo, cette société dispose de 3432 superficies reboisées. La forêt de Brobo nommé *Soungourou*¹, est rentrée en activité depuis 1993 (MINEF, 2014). Pour ces plantations la structure utilise différentes méthodes et techniques. Toutes ces plantations de cette société à Brobo sont faites de manière générale en pratiquant la méthode *taungya*². Ce type de méthode est fait avec l'association des villageois de la zone, c'est-à-dire après rabattage et abattage, la SODEFOR cède des parcelles aux villageois qui veulent faire des champs de maïs, de manioc ou d'igname. Après la récolte des cultures vivrières, la SODEFOR récupère la parcelle et entretient les jeunes plants de teck qui s'y trouvent. Cet entretien est fait par les tâcherons. Dans ces plantations industrielles, le nombre de pieds par hectare est connu : si la distance entre les pieds est de (2,5m x 2,5m), on a 1600 pieds par hectare et si s'est (3m x 3m), on a 1100 pieds/ha. Pour son évolution, il faut l'entretien, évitez la concurrence rude avec les herbes durant les trois (3) premières années.

Il y a également les plantations de type villageois. C'est ce type de plantation qui est étudié dans cette recherche. Elles sont faites à très forte densité (3000 à 5000 plants / ha). Pour la plupart de celles-ci, les travaux sylvicoles sont simplement ignorés. Certains propriétaires pensent que le passage des feux favorise le développement des arbres. Les plantations villageoises sont en général moins productives que les autres types de plantation. Tel est le cas à Sinavessou, où un exploitant né en 1934 relate que des plantations installées en 1986 ont encore en 2016 un diamètre moyen de 14 cm et une hauteur dominante de 12 m à cause du non-respect des dimensions règlementaires. Ces plantations ont pour vocation première la production de bois de service : perches et poteaux. Leur traitement irrégulier est dû au fait que les coupes interviennent seulement pour satisfaire une demande imprévisible.

2.2.2. Une spéculation tenue essentiellement par les hommes

Dans le milieu rural ivoirien, il existe une diversité d'activités économiques (Chaléard J-L, 1996). Dans les villages enquêtés, certains paysans pratiquent la culture du teck. Par contre, d'autres exercent d'autres activités. Dans cette étude, les activités énoncées concernent les activités de rente. Il s'agit dans ce milieu rural de la sous-préfecture de Brobo de la pratique de l'anacarde, du teck, du palmier à huile notamment. Les autres activités de rente autre que le teck sont donc la culture de l'anacarde et le palmier à huile.

Le tableau suivant donne un aperçu des activités des paysans dans les localités rurales à Brobo (tableau 3).

¹ Soungourou est le nom d'une rizière de la zone qui traverse toute la forêt gérée par la SODEFOR à Brobo.

² La méthode Toungya se distingue de la méthode de plantation pure. Dans cette méthode Toungya, des cultures intercalaires notamment le maïs ou l'arachide sont associées aux plants de teck pendant les premières années de croissance des arbres.

Tableau 3 : Répartition des paysans par profession

Profession Villages	Planteurs de teck	Autres activités
Sinavessou	11	1
Koffikoffikro	9	3
Sakassou	6	6
Prikro	10	2
Konansuikro	10	2
Total	46	14

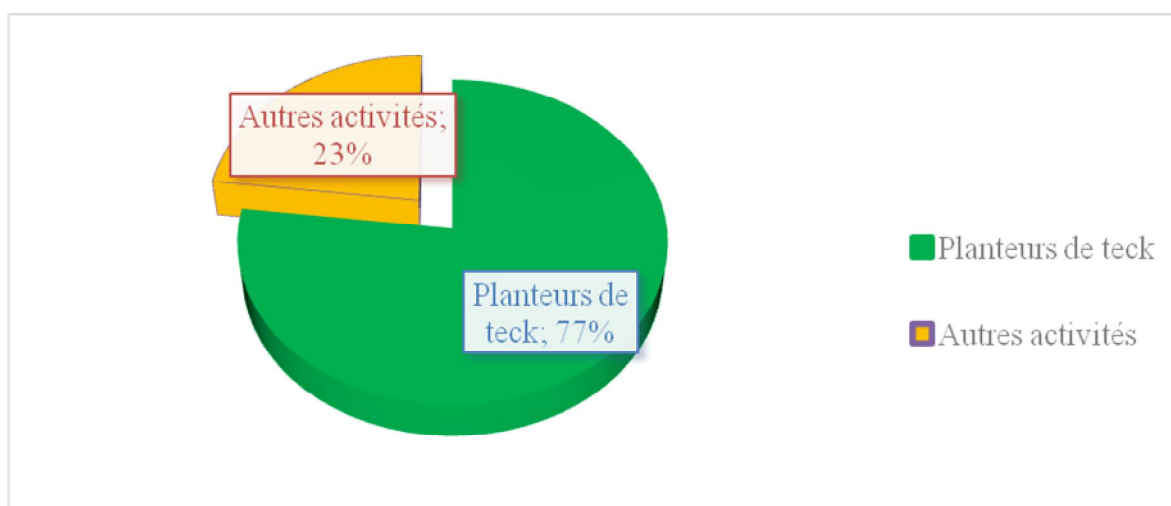
Source : Nos enquêtes, 2016

Le tableau ci-dessus, montre que les planteurs de teck constituent la proportion la plus élevée parmi les paysans enquêtés. En effet, 46 sur 60 personnes interrogées soit 77% des enquêtés pratiquent cette activité. Les 14 autres mènent d'autres activités (anacarde ou palmier à huile) soit 23% des personnes enquêtées (figure 3).

Une analyse plus détaillée renseigne pour chaque village enquêté. À Sinavessou, sur 12 personnes interrogées, 11 ont des exploitations de teck soit 92% des personnes enquêtées. Une seule personne ne fait pas le teck soit 8% des personnes interrogées. À Koffikoffikro, 9 paysans font du teck soit 75% des personnes. Seules 3 personnes n'ont pas de teck soit 25% des personnes. Par contre, à Sakassou, sur 12 enquêtés 6 ont plantations de teck soit 50%. Les 6 autres personnes enquêtées n'ont pas de teck soit 50% des personnes interrogées. Quant à Prikro, 10 détiennent des champs de teck soit 83%. Dans ce village, 2 n'ont pas de teck soit 17% des personnes enquêtées. Enfin, à Konansuikro, sur 12 enquêtés 10 font du teck soit 83%. 2 paysans mènent d'autres activités soit 17% des personnes enquêtées.

Cela peut s'expliquer par le fait qu'en milieu rural, chaque paysan exerce au moins une activité qui lui permet de subvenir à ces besoins.

Figure 3: Proportion des paysans en milieu rural par profession



Source : Nos enquêtes, 2016

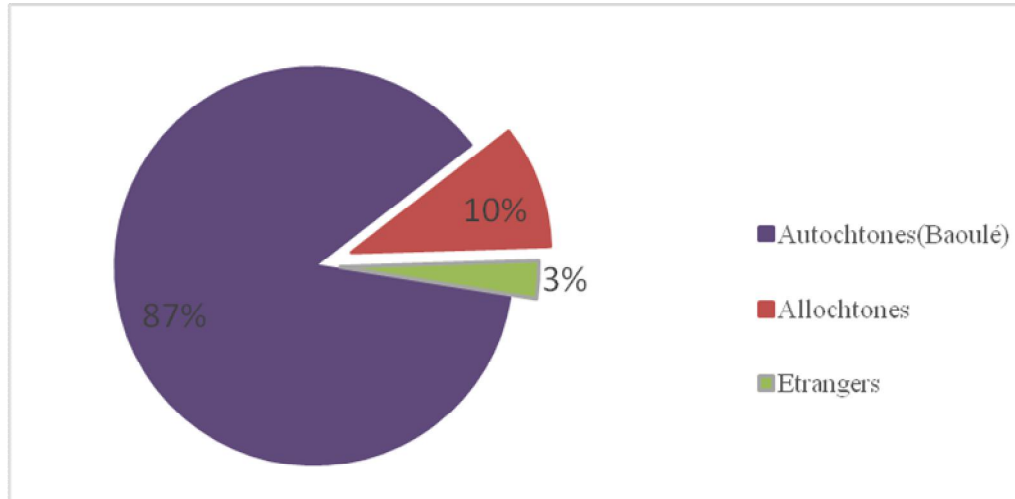
Sur 60 personnes interrogées, 77% ont des plantations de teck. Cela s'explique par le fait qu'avec le nouveau code forestier le bois appartient à celui qui la plante. En plus,

conscient du revenu que peut rapporter le bois de teck, les paysans s'investissent de plus en plus dans ce domaine.

La détermination du sexe des paysans permet de savoir la catégorie de personnes qui exerce le plus l'activité de plantation de teck en milieu rural. Des 11 personnes exerçant dans le teck dans le village de Sinavessou, dix (10) sont les hommes soit une proportion de 91% des personnes interrogées et 1(une) est une femme soit 9% des personnes. On a le village de Prikro où tous les dix (10) exploitants de teck sont des hommes soit 100% des personnes. Pour la localité rurale de Sakassou, tous les six (6) producteurs de teck sont des hommes soit 100%. A Koffikro également, les neuf (9) producteurs de teck sont des hommes soit 100%. De même à Konansuikro, les dix (10) exploitants de teck sont de sexe masculin soit 100 % des interrogés dans ce village.

Les observations ci-dessus montrent que les hommes dominent l'activité de la production du teck dans les villages de la sous-préfecture de Brobo. En effet, sur un total de 46 paysans pratiquant le teck, environ 98% sont des hommes et seulement 2% correspondent à des femmes. La mainmise du genre masculin dans les plantations agricoles pourrait s'expliquer par le fait que ce genre d'activité nécessite beaucoup de force physique. Les femmes le négligent donc au profit des hommes et s'adonnent plus aux produits vivriers. Par ailleurs, on note une prépondérance de l'ethnie Baoulé dans la proportion des planteurs en milieu rural (87 %) (figure 4). Cette situation trouve son explication dans le fait que les Baoulés sont les autochtones et les principaux agriculteurs de la sous-préfecture.

Figure 4 : proportion des paysans par ethnie et nationalité



Source : Nos enquêtes, 2016

En ce qui concerne les allochtones, ils sont constitués majoritairement des Dioula (malinké). La proportion des étrangers est très faible, cela s'explique par le fait qu'en pays baoulé, le paysan n'aime pas vendre sa terre, si ce n'est qu'en location (Babo A., 2010).

Par ailleurs, les personnes ayant plus de 45 ans dans le milieu rural de la sous-préfecture de Brobo sont les plus nombreuses parmi celles qui pratiquent le bois de teck. Elles représentent 46% de l'échantillon. Parmi ces paysans, ceux qui ont plus de 65 ans viennent par la suite et constituent 34% des personnes enquêtés dans ces milieux ruraux. Enfin, ceux qui ont moins

de 45 ans constituent 20% de la population interrogée. L'activité de plantation de teck en milieu rural est donc dominée par les personnes adultes de 45 à 65 ans.

2.3. Les retombées socio-économiques de la production du bois de teck dans la sous-préfecture de Brobo

2.3.1. Des revenus intéressants et un moteur du retour des immigrants à Brobo

Si en milieu rural, l'intérêt pour le bois de teck a tardé, il faut noter que dans ces deux dernières décennies, le planteur est conscient de l'apport du revenu de cette activité. Même si les prix des bois achetés aux exploitants ne sont pas conformes au prix de la SODEFOR, ils sont par ailleurs satisfaisants. Les sommes perçues par essence de teck vendue à Brobo sont présentées dans le tableau suivant (tableau 4).

Tableau 4: Le gain tiré de la vente des essences de teck par village

Villages enquêtés	Perches (0-5ans)	Piquets (5-7 ans)	Poteaux (10 ans et +)	Par hectare (15 ans et +)	Total
Sinavessou	15 000 F	70 000 F	125 000 F	16 000 000 F	16 210 000 F
Koffikoffikro	5 500 F	95 000 F	60 000 F	800 0000 F	8 160 500 F
Sakassou	11 000 F	77 000 F	0 F	0 F	88 000 F
Prikro	25 000 F	102 000 F	0 F	8 000 000 F	8 127 000 F
Konansuikro	17 000 F	63 000 F	112 000 F	12 000 000 F	12 192 000 F
Total	73 500 F	407 000 F	297 000 F	44 000 000 F	44 777 500 F

Source : Nos enquêtes, 2016

Les perches sont les plants de teck depuis leur croissance jusqu'à 5 ans. De 5 à 7 ans, ces bois sont appelés piquets. Les poteaux sont les bois de 10 ans et plus, généralement jusqu'à 25 ans. Par ailleurs, la structure privée d'encadrement qui intervient dans les localités rurales de Brobo est la structure TECK IVOIR GROUP (TIG) basée à Tiébissou. Cette structure a pour objectif d'encourager les paysans dans la culture du bois de teck, et en retour chargé de l'achat du produit. Les bois de teck que ce soit les perches, les piquets et les poteaux sont achetés aux paysans par des particuliers. Ces derniers sont en fait les exploitants forestiers qui vont vers les planteurs de teck dans les villages pour négocier les prix d'achat. Ces prix varient alors selon les périodes et aussi selon la localité vue la pluralité des acheteurs. Les ventes à l'hectare sont réalisées par la société privée TIG. En effet, cette structure s'adresse à des planteurs de teck dans les différentes localités rurales de la sous-préfecture. Elle subventionne la plantation de chaque planteur avec lequel elle signe un contrat. Le contrat stipule que la plantation de teck au stade de sa quatrième année jusqu'à 15 ans est entretenue concomitamment par la société et le planteur. Après les 15 ans c'est-à-dire après l'exploitation effective des bois de teck dans cette plantation par la structure TIG, le champ revient complètement au planteur. A ce titre, après ces 15 ans, les bois sont coupés par la société TIG selon le contrat. Dans ce contexte, l'achat des bois se fait par hectare à l'exploitant de teck c'est-à-dire au planteur comme mentionné dans le tableau 4.

On remarque à travers ce tableau que les paysans ayant vendu leur essence par hectare bénéficient plus que les autres paysans ayant vendu en détail. Non seulement cette

manière de procéder à la vente de son bois de teck est bénéfique, mais permet au paysan de pouvoir faire une autre plantation avec l'argent de la subvention de la structure qui vient exploiter le bois. Nous pouvons conclure en disant que chaque paysan tire profit de sa vente du bois de teck.

Les gains tirés des ventes de bois de teck sont intéressants. A partir de la cinquième année, les arbres peuvent se vendre. Les bois peuvent rapporter pour l'unité entre 5 500 FCFA et 25 000 FCFA. Entre 5 et 7 ans, on peut encore vendre des bois de teck. Dans ce cas, les prix d'achat varient pour l'unité entre 63 000 FCFA et 102 000 FCA. A partir de 10 ans et plus, les bois de teck appelés les poteaux se vendent dans les villages d'enquête entre 60 000 FCFA et 125 000 FCA l'unité. Les ventes à l'hectare se font à partir de 15 ans. Les gains sont alors plus conséquents. Ainsi, dans ces localités rurales à Brobo, ces bois à l'hectare se négocient avec la société TIG entre 800 000 FCFA et 16 000 000 FCFA.

La création des plantations villageoises et privées empêche la population locale au surpeuplement et la surexploitation des zones d'accueil, source de conflits permanents entre populations. Dans ces différentes plantations, ce sont les jeunes gens des villages environnants qui y travaillent. Ces jeunes travaillent dans ces plantations sous la forme du contrat où le paiement se fait par jour, localement appelé « télécéré ». En plus de l'intervention de ces populations dans les plantations villageoises, elles interviennent encore dans les plantations industrielles. Pour exemple, la SODEFOR peut recruter environ 250 personnes par an pour travailler dans ses plantations et en plus, elle octroie des parcelles aux jeunes qui désirent faire des champs (igname, manioc, maïs). Cette politique de travail mise en place par cette structure avec l'association de la population locale fait de cette zone d'étude, une zone active en main d'œuvre. L'agriculture étant la principale source de revenu dans la sous-préfecture, la population des zones enquêtées multiplie des parcelles de plantations d'anacarde et de teck. Cette nouvelle manière de voir l'importance ou les gains provenant de ces nouvelles cultures de rente dans la sous-préfecture de Brobo encourage plus la population à rester sur place dans leur localité (tableau 5).

Tableau 5: Le nombre d'émigrés de retour dans les villages enquêtés pour le bois de teck

Villages	Nombres de planteurs enquêtés	Nombre de planteurs émigrés
Sinavessou	12	7
Koffikoffikro	12	5
Sakassou	12	6
Prikro	12	9
Konansuikro	12	8
Total	60	35

Source : Nos enquêtes, 2016

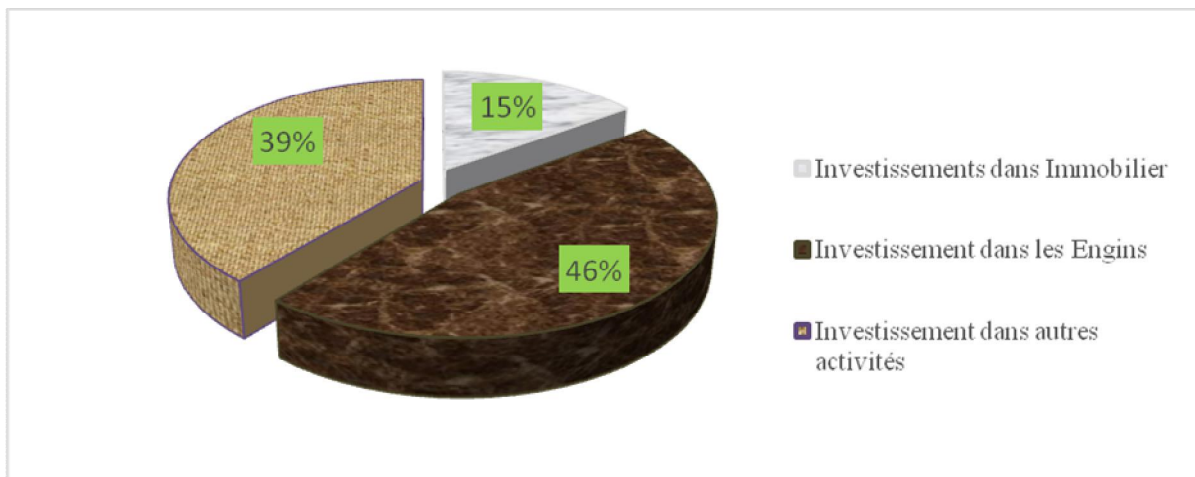
Le tableau ci-dessus montre le nombre d'émigrés de retour dans les villages enquêtés. Sur les 60 paysans interrogés 35 sont des émigrés de retour dans les milieux ruraux enquêtés pour la pratique notamment du bois de teck. La première raison qui pousse ces paysans à venir se sédentariser dans leur village est la pression foncière qui s'accroît dans le sud du

pays en zone forestière (Chauveau J-P, 2010). En effet, 90 % de ces immigrants sont revenus du centre-ouest du pays, de la nouvelle boucle du café-cacao. Ils y partaient pour être des ouvriers agricoles dans les vergers de cacao. L'autre raison, est le fait que la culture du bois de teck rapporte cette dernière décennie des revenus considérables. Vu, cet intérêt les parents Baoulé ont préféré venir s'installer dans leur village d'origine à Brobo.

2.3.2. Des investissements importants réalisés grâce à la production du bois de teck dans la sous-préfecture de Brobo

La production du bois de teck est source d'investissement conséquent pour certains des paysans en milieu rural. En effet, ces investissements concernent les créations de nouvelles plantations, la pratique de cultures maraîchères, l'élevage, de l'immobilier, et d'achat de moyens de déplacement. Pour exemple à Sinavessou, un exploitant de teck avec ses revenus tirés de cette activité a acheté deux (2) petites machines (broyeuses) pour broyer le manioc des femmes dans le but de faire de l'*attiéké*³ ou du *placal*⁴. Ces deux engins sont gérés par des jeunes du village qui se promènent dans les cours et les villages environnants pour mouler le manioc des femmes. Ces machines contribuent à l'amélioration du niveau de vie des populations (jeunes) par l'augmentation du pouvoir d'achat des producteurs, la lutte contre la pauvreté, le contrôle de la qualité et l'innocuité des aliments. Au cours de l'enquête, le niveau de l'investissement par les planteurs de teck a été apprécié. La figure suivante donne une idée de cet investissement (figure 5).

Figure 5: La proportion des paysans ayant investi grâce à la production du bois de teck dans la sous-préfecture de Brobo



Source : Nos enquêtes, 2016

³ L'*attiéké* est un plat bien connu en Côte d'Ivoire. Il est fait à partir du manioc. C'est de la semoule de manioc préparée avec de la vapeur d'eau. Il ressemble à du couscous. C'est un plat d'accompagnement qui se mange avec de la sauce ou du poisson frit.

⁴ Le *placal* est aussi un autre plat conçu à partir du manioc. C'est une pâte qui se mange aussi avec de la sauce. Il est très prisé en Côte d'Ivoire. De plus en plus, les populations aiment à le manger le matin comme petit dans les restaurants des grandes villes du pays.

La figure ci-dessus montre les paysans ayant investi grâce à la production du bois de teck dans la sous-préfecture de Brobo. Les 46 paysans producteurs du bois de teck ont effectivement investi dans divers domaines grâce à leurs gains financiers. Certains reversent leurs gains dans l'immobilier c'est-à-dire la construction de maisons notamment (photo 1). D'autres encore dépensent leur argent en s'achetant des engins c'est-à-dire des voitures personnelles ou des motos qui leur permettent de facilement leurs déplacements. Les autres investissent dans d'autres activités notamment dans l'élevage de bœufs, de volailles, dans des commerces comme les boutiques bien achalandées dans les villages ou encore dans la création de nouvelles plantations soit de teck ou d'anacarde.

L'analyse détaillée du tableau définit le nombre de paysans ayant investi dans chaque village enquêté. À Sinavessou, sur 11 paysans, 2 ont investi dans l'immobilier soient 18% des paysans, 5 ont investi dans les engins soit 46% des paysans et 4 ont investi dans d'autres activités soit 36% des paysans. À Koffikoffikro, sur 9 paysans, une personne a investi dans l'immobilier soit 11% des paysans, 3 dans les engins soit 33% des planteurs, et 5 l'ont fait dans les autres activités soit 56% des paysans. Par contre, à Sakassou, sur 6 paysans, 2 ont investi dans les engins soit 33% des paysans et 4 ont investi dans les autres activités soit 67% des planteurs. Quant à Prikro, sur 10 producteurs, 3 ont investi dans l'immobilier soit 30% des paysans, 4 ont investi dans les engins soit 40% des planteurs et 3 ont investi dans les autres activités soit 30% des paysans. A Konansuikro, sur 10 paysans, une personne a investi dans l'immobilier soit 10% des planteurs, 7 ont investi dans les engins soit 70% des producteurs et 2 ont investi dans les autres activités soit 20% des paysans. Tout ceci peut s'expliquer par le fait que les paysans ont divers projets ou objectifs. Ces investissements se font selon les différents niveaux de revenu.

Photo 1 : La maison en construction d'un planteur à Sinavessou réalisée grâce au revenu du bois de teck



Cliché : Koffi Julius, 2016

Cette image ci-dessus montre que la production du bois de teck dans la sous-préfecture de Brobo, permet aux paysans d'acquérir des biens matériels.

Conclusion

La production du bois de teck par les paysans dans la sous-préfecture de Brobo est une activité qui prend de plus en plus de l'ampleur. Certains facteurs ont contribué fortement à l'émergence de cette activité notamment la qualité de cette essence en tant qu'élément de reboisement mais aussi les difficultés des anciennes cultures de rente comme le coton et le café.

La culture du bois de teck est importante dans cette localité. L'ensemble des superficies dédiées à ce bois est de 87 hectares dans les villages enquêtés. Les hommes sont les principaux planteurs de cet arbre. Les enquêtés se consacrent uniquement à cette activité à hauteur de 87 % et seulement 23 % d'entre eux exercent d'autres activités.

Les autochtones Baoulés y tirent des revenus non négligeables notamment quand ils cèdent leurs plantations à l'exploitation par la société privée TIG qui achète leurs bois par hectare. Mais déjà, à partir de la cinquième année, l'exploitant peut profiter de la vente de ces bois à des exploitants forestiers. Dans ce cas, chaque bois peut lui rapporter entre 5 500 FCFA et 25 000 FCFA. Les gains les plus conséquents se font à l'hectare à partir de 15 ans. Ces avoirs financiers peuvent aller alors au delà de 10 millions de francs pour un planteur pour un hectare. Ces sommes leur permettent de subvenir aux besoins de leurs familles et d'investir dans la construction de maisons, l'achat d'engins roulants ou encore dans d'autres activités génératrices de revenus comme l'élevage et le commerce. De même, la culture du teck est une cause du retour des émigrés allés antérieurement dans le centre ouest de la Côte d'Ivoire se prêter comme ouvriers agricoles. Ces dernières années, ils reviennent s'installer définitivement dans leurs villages d'origine à Brobo pour pratiquer le teck.

Bibliographie

ANADER (Agence Nationale pour le développement Rural), (2013) : Rapport d'activités, Abidjan, 245 p.

ANADER Brobo, (2012) : Rapport d'activités, Brobo, 48 p.

Babo A., (2010), Les jeunes, la terre et les changements sociaux en pays baoulé (Côte d'Ivoire), Editions Karthala, Paris, 204 p.

Brou Y., (2005), La variabilité climatique en Côte d'Ivoire : en perception sociales et réponses agricoles, 6 Novembre – Décembre 2005.

Chauveau J-P., (2010), « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire. Les enjeux silencieux d'un coup d'État », *In Politique africaine* 2000/2 (N° 78), pp. 94-125.

Coulibaly N., (1998), Déforestation et activités agricoles en Côte d'Ivoire : Recherche d'un nouvel équilibre », Thèse de Doctorat, Université de Laval, Québec (Canada), 162 p.

Dupuy B., Maître H.F. , N'guessan A., (1999), Table de production de Teck (*Tectona grandis*), l'exemple de la Côte d'Ivoire. Bois et Forêts des Tropiques, N° 261, 3ème trimestre, pp. 5- 16.

Essiane E., Tsanga R., Cerruti P.O., (2015), Le marché domestique du sciage artisanal en Côte d'Ivoire. Analyse qualitative pour établir l'état des lieux, Rapport final, CIFOR, Indonésie, 24 p.

Ibo J., (2004) , « L'expérience post coloniale de protection de la nature en Côte d'Ivoire : 44 ans de bricolages et d'incertitudes » *In* Le journal des sciences sociales, N°1, Abidjan, GIDIS, pp. 69-76.

Koffi J., (2006), Impacts socioéconomiques et écologiques de l'anacarde dans le Zanzan (Nord-est de la Côte d'Ivoire). Thèse de Doctorat en géographie rurale, Université de Cocody, Abidjan, 480 p.

Léonard E., (1997), Crise écologique, crise économique, crise d'un modèle d'exploitation agricole : Ajustements et recomposition sociale sur les anciens fronts pionniers ivoiriens. Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions. B. Contamin and H. Memel Fotê, Eds. Paris, Karthala et Orstom: pp. 393-413.

MINEF (Ministère Ivoirien des Eaux et Forêts), (2014), « Bilan d'activités 2013 » Abidjan, Côte d'Ivoire (MINEF), Direction de la Production et des Industries Forestières (DPIF), 243 p.

SODEFOR (Société pour le développement des forêts en Côte d'Ivoire), (2016), Rapport d'activités, Abidjan, 315 p.